SONCEBOZ SOMBEVAL

Résultats de l'élection municipale complémentaire du 29 novembre 2026

Nombre de cartes de légitimation rentrées	**553**
Nombre de bulletins de vote rentrés	**458**
Nombre de bulletins blancs	**4**
Nombre de bulletins nuls	**24**
Nombre de bulletins valables	**430**

Ont obtenu des voix (par ordre alphabétique)

Mme. Zsanett GRAU	**169**
M. Adrian PRYSI	**261**

L'alinéa 4 de l'article 38 du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes stipule ce qui suit :
« Lorsqu'il n'y a que deux candidats valablement proposés pour un siège à pourvoir, est élu le candidat qui obtient le plus de voix. L'alinéa 4 est applicable en cas d'égalité des voix. »

Est élu membre du Conseil municipal dès le 1er janvier 2027, pour la durée restante de la législature, soit jusqu'au 31.12.2029 :

M. Adrian PRYSI

Bureau de vote

Le président — P. Gisler

Le secrétaire — R. Concha Cadiz